

PEXIORA



BULLETIN MUNICIPAL N°17



COMMUNE DE PEXIORA BULLETIN MUNICIPAL N° 17 - 2005

SOMMAIRE

Pages 1 et 2
l'éditorial de Madame Le Maire

Page 3
les comptes 2005

Page 4
les séances du Conseil
Municipal
et l'état civil

Page 5
les investissements
l'O.P.A.H.

Page 6
le tri sélectif, les ordures
ménagères et l'environnement

Page 7
l'environnement
et la vie du village

Page 8
les cimetières de Pexiora

Page 9 à 15
la vie associative

Page 15 et 16
infos pratiques

RENSEIGNEMENTS UTILES

MAIRIE

Maire Danièle RIVALS 1^{er} Adjoint Serge VERDIER
2^{ème} Adjoint Marc CAUHOPÉ 3^{ème} Adjoint Jean-Pierre VALETTE

Permanences de Madame Le Maire et de ses adjoints sur rendez-vous au
04 68 94 91 51 - Fax 04 68 94 91 75 - e-mail : mairie.pexiora@wanadoo.fr

La commune est adhérente



à la Communauté de Communes de la Piège et du Lauragais
2, rue Joliot Curie - BP 45 - 11150 BRAM
Tél. 04 68 76 69 40

SECRETARIAT

Tél. 04 68 94 91 51 - Fax 04 68 94 91 75

horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8 h30 à 12 h,
le mercredi : de 8 h30 à 12 h30 et de 14 h30 à 17 h

PERSONNEL COMMUNAL

Secrétaire de Mairie	Bernadette TORRÈS
Secrétaire	Jacqueline PAILHÈS
Agents Techniques	Gilbert VARILLES, Paul FRAÏSSE
Agents Spécialisés des Ecoles Maternelles	Nassira DANOUN, Valérie COZZI
Agent de Service	Esther CLAUSEL
Moniteur de Musique	M. CIPRIAN
Moniteur de Sport	M. COMBES

BIBLIOTHEQUE

Aline FARRE, Esther CLAUSEL, Michelle GIRAUD

horaires d'ouverture : le mardi de 16 h à 18 h et le jeudi de 10 h à 11 h.

GARDERIE

horaires d'ouverture : de 7 h45 à 8 h50 et de 16 h30 à 18 h15, le vendredi jusqu'à 17 h15.
(strictement réservée aux enfants dont les 2 parents travaillent)
de 13 h30 à 13 h50
(strictement réservée aux enfants prenant le repas à la cantine)

PERMANENCES ADMINISTRATIVES

Assistante sociale : M^{lle} CROS, sur rendez-vous au 04 68 23 55 82
Assistante Sociale M.S.A. : sur rendez-vous au 04 68 23 17 46

LA POSTE

Receveur : Jean-Marie BRIANE - Tél. 04 68 94 80 30

(reçoit sur rendez-vous du lundi au vendredi de 16 h à 17h30)

horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h30 à 16 h,
le samedi : de 8 h30 à 11 h30

Départ du courrier, du lundi au vendredi : à 15 h et le samedi : à 10 h30

SERVICE DES CARS

DIRECTION CASTELNAUDARY LES LUNDIS ET JOURS DE MARCHÉ :

départ 8h35 retour à 11h10

13h40 retour à 16h10

TRANSPORTS SCOLAIRES, DIRECTION BRAM, les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

départ 8h10 retour à 17h25

les mercredis : départ 8h10 retour à 12h50

TRANSPORTS SCOLAIRES, DIRECTION CASTELNAUDARY les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

départ 7h20 retour : 17h50

les mercredis : départ 7h20 retour : 12h50

TRANSPORTS SCOLAIRES, DIRECTION CARCASSONNE les lundis, mardis, jeudis et vendredi :

départ 6h40 retour : 19h

les mercredis : départ 6h40 retour : 13h05

SERVICE DES URGENCES

Gendarmerie Tél. 17 Gendarmerie de Castelnaudary Tél. 04 68 23 10 70
Pompiers Tél. 18 SAMU Tél. 15

Service de Pompes Funèbres : se renseigner à la Mairie

S.A.D.E. : Eau et tout-à-l'égout Tél. : 0811 900 500 (Dépannage gratuit hors propriété)

PAROISSE CATHOLIQUE

Office religieux : les 2^{èmes} et 4^{èmes} dimanches de chaque mois à 11h

M. l'Abbé Olivier ESCAFFIT Tél. 04 68 23 71 10

Presbytère de Castelnaudary Tél. 04 68 23 14 45

l'éditorial de Madame le Maire



Chers Amis, chers Concitoyens,

Tout d'abord permettez-moi de vous souhaiter la plus chaleureuse des bienvenues dans notre salle polyvalente pour cette traditionnelle cérémonie des vœux.

C'est avec infiniment de plaisir que je vous présente, en mon nom et au nom de mon équipe municipale, tous mes vœux les plus sincères de bonne et heureuse année, pour vous-mêmes, et tous ceux qui vous sont proches.

Au cours de l'année 2005, nous avons essayé, à la mesure de nos moyens, de répondre à vos attentes.

En ce qui concerne le fonctionnement de la commune, ce sont 7 employés communaux qui, chaque jour, sont à votre disposition pour améliorer la qualité des services, votre qualité de vie dans notre commune, et réparer tous les petits actes de vandalisme et d'incivisme auxquels nous sommes confrontés régulièrement.

En ma qualité de premier magistrat, je tiens à les féliciter et à les remercier pour le travail accompli.

En matière d'investissement, peu de réalisations en 2005. Seuls ont pu être réalisés :

- la réfection de l'éclairage du Stade Municipal en partenariat avec la Ligue de Football dans le cadre du fonds d'aide à l'investissement et le changement des portes des vestiaires
- la reprise des branchements en eau potable sur la route de Lasbordes
- la construction d'un columbarium, dont les travaux sont commencés et seront terminés à la fin de la semaine prochaine
- la réfection de la salle du Conseil Municipal et de son mobilier.

D'autres projets sur lesquels nous nous étions engagés l'année dernière, sont restés en suspens, tels que l'aménagement du cœur du village qui comprend la médiathèque, le bureau de poste et deux logements sociaux et la construction d'une nouvelle cantine. Croyez bien qu'il n'y a aucune négligence ou mauvaise volonté de notre part, simplement des études complémentaires ont été nécessaires et ont quelque peu retardé la réalisation de ces projets. **Ces deux programmes seront bien sûr nos priorités pour 2006.**

Après les lotissements de la Cressonnière et du Levant 1 réalisés en 2004, **deux promoteurs viennent de lancer**, en cette fin d'année, **la réalisation de deux nouveaux lotissements privés**, il s'agit :

- du **lotissement du Levant 2** réalisé par la Société TNC et comprenant 18 lots
- et le **lotissement des Moulins** réalisé par la Société BDP qui comprend 37 lots. Comme vous le voyez, **Pexiora est en pleine expansion.**



Le discours de Madame le Maire à la salle polyvalente en présence d'élus.

Lors du dernier recensement de 1999, nous comptons 823 habitants sur la commune. Nous pouvons penser qu'en 2007, nous frôlerons le millier. Nous aurons bientôt un aperçu de l'évolution de notre population, puisque le recensement de la population aura lieu dans notre commune à compter du 19 janvier. Aussi, à cet effet, j'invite nos administrés à réserver le meilleur accueil aux deux agents recenseurs chargés de cette mission.

Mesdames les Institutrices, nous vous confions l'éducation des **120 enfants aujourd'hui scolarisés dans notre École**. Nous essayons et nous continuerons d'essayer de faciliter votre lourde tâche en soutenant votre action. En cette nouvelle année, je vous souhaite pleine réussite dans votre mission.

Je voudrais également remercier l'ensemble des bénévoles du **tissu associatif local pour le travail qu'ils réalisent tout au long de l'année**. Un grand merci à vous Présidents et Présidentes d'associations, et à l'ensemble des bénévoles qui vous entourent. J'émettrai, à votre égard, des vœux de pleine réussite dans les différentes animations que vous organisez dans notre commune. Soyez récompensés de la gratuité de vos efforts et sachez que nous avons besoin de vous pour que notre commune vive.

Développer notre village, le rendre plus agréable à vivre, plus vivant, plus dynamique, voilà ce à quoi je souhaite employer toutes mes forces, avec l'appui, le soutien et l'enthousiasme de toute mon équipe municipale.

J'ai la chance, et je tiens à le souligner chaque fois que j'en ai l'occasion, **d'être entourée d'une équipe remarquable**. Je suis très fière de conduire une équipe unie qui a su avoir un fonctionnement solidaire et faire face ensemble aux difficultés que nous avons rencontrées. Que la force de cohésion qui nous a permis d'avancer jusqu'à présent, soit encore au rendez-vous cette année. Cette fraternité, cette connivence, cette complicité qui nous lient sont des atouts importants dans la bonne gestion de notre commune. Chers amis, je vous remercie pour votre implication dans la vie communale, et une fois encore merci de votre soutien et de votre amitié.

Vous qui êtes là, jeunes enfants, adolescents, adultes actifs ou retraités, vous êtes tous concernés par nos projets, vous en êtes les acteurs, mais aussi les financeurs car vous êtes pour la plupart contribuables à Pexiora.

L'éditorial de Madame le Maire

Aussi je souhaite, au nom de l'équipe municipale, richesse et prospérité à nos entreprises, à nos artisans, à nos commerçants, à nos agriculteurs qui travaillent pour l'emploi et la santé financière de notre collectivité. Notre vœu le plus cher est bien entendu, que chacune et chacun puisse bien vivre dans notre commune.

Et croyez bien que nous faisons le maximum pour le permettre. Aussi sachons vivre ensemble dans nos différences, demeurons solidaires, soyons citoyens, sachons nous respecter mutuellement quels que soient nos âges et nos origines ! Notre village est un tout, c'est vous, c'est nous. Chacun y a sa place, et chacun a droit au respect. Alors tous ensemble, vivons notre village.

Que l'année 2006 soit douce pour vous tous, qu'elle vous garde en bonne santé, qu'elle vous apporte le bonheur en famille et entre amis, et l'entente entre voisins.

Que ceux qui sont ou malheureusement seront dans la peine ou la difficulté rencontrent un soutien, une écoute, bref ... je souhaite que nous sachions à Pexiora, garder notre convivialité, notre solidarité et notre tonus.

Bienvenue à celles et ceux qui ont choisi de venir s'installer dans notre commune et bonne année à vous qui nous faites honneur de devenir Pexioranais."

Amédée Cazenave, Maire honoraire



Patrick Maugard, Danièle RIVALS, Jacques CAMBOLIVE et "Amédée"

Il est né à Pexiora. Il est retraité de la Gendarmerie. Il fut président de l'association des Anciens Combattants de Pexiora. Mais surtout, et c'est pour cette raison que nous souhaitons l'honorer ce soir, il fut maire de Pexiora de 1971 à 1989.

"Cher Amédée,

La distinction, dont vous allez faire l'objet aujourd'hui, aurait dû vous être décernée depuis déjà longtemps. Un oubli en est certainement la cause. Mais, ce soir, nous souhaitons réparer cet oubli et vous honorer comme il se doit. Afin de ne pas éveiller vos soupçons, nous nous sommes simplement limités à retracer votre activité municipale.

En effet, élu Maire pour la première fois en mars 1971,

vous assumez votre premier mandat avec Daniel Séguier en qualité de 1^{er} Adjoint.

Réélu en 1977, vous vous entourez de deux adjoints : toujours Daniel Séguier et Jean Bénazet. J'imagine que les objectifs que vous vous étiez fixés n'ayant pas été atteints, vous sollicitez une nouvelle fois le suffrage de vos électeurs, et vous êtes réélu en 1983. Daniel Séguier, Jean Bénazet et Jean Bourrel, vous accompagneront en qualité d'adjoints durant votre dernier mandat. Trois fois vous avez affronté le suffrage universel et trois fois une majorité de nos concitoyens a souhaité vous confier la gestion de notre commune. Ce n'est pas rien, et cela atteste de vos qualités personnelles et de la qualité du travail que vous avez accompli.

Durant 18 ans, vous avez présidé aux destinées de notre commune.

Vous vous êtes dévoué à la chose publique pendant ces 18 années, aidé, soutenu et encouragé dans votre tâche par vos collègues, dont certains nous ont hélas déjà quittés et pour lesquels j'aurai une pensée. Nous connaissons tous votre attachement à notre cher village. Toujours d'humeur égale, toujours disponible, avec la gentillesse et le bon sens qui vous caractérisent, vous avez pendant toutes ces années, répondu présent.

Certains de vos collègues sont parmi nous ce soir, et sont certainement d'accord avec moi pour dire que vous avez été un bon gestionnaire, un bon maire, un élu à l'écoute de ses administrés, un élu qui a accepté de se consacrer au service de ses concitoyens, de travailler au bien commun, souvent au détriment de votre vie privée. Et vous me permettez d'avoir une pensée pour votre épouse, aujourd'hui disparue, qui par son soutien, sa compréhension, sa discrétion vous a permis de mener à bien votre mission. Tous, élus, collègues, administrés, fonctionnaires ont apprécié votre intégrité, votre dévouement, votre valeur morale exceptionnelle, vos rapports empreints de courtoisie, votre compétence dans l'étude des dossiers, mais aussi votre bonne humeur et votre humour.

Cette salle polyvalente dont nous sommes si fiers, et la station d'épuration, font partie de vos principales réalisations. J'ajouterai également à votre actif la création de la cantine scolaire qui a toujours beaucoup de succès, puisqu'elle accueille aujourd'hui entre 60 et 70 enfants par jour.

Aussi, le conseil municipal, à l'unanimité, a souhaité vous décerner le titre de Maire honoraire. Monsieur Le Préfet de l'Aude, par arrêté en date du 12 juillet 2005, a accepté notre proposition, et a décidé de vous nommer Maire honoraire ; titre que vous méritez amplement par votre action au service de notre commune.

Cher Amédée, merci pour tout ce que vous avez apporté et que vous apportez encore à notre village et recevez par ma voix, les félicitations et l'admiration du conseil municipal et de la commune."

Danièle RIVALS
Maire

● les comptes de 2005

A la fin de l'année, la Commune clôture ses comptes, ils sont ensuite présentés au Conseil Municipal qui délibère sur le Compte Administratif, mémoire de l'exercice écoulé.

La présentation faite ici des comptes très simplifiés permet de donner à chacun une information sur la situation des finances communales.

Les dépenses de fonctionnement progressent en 2005 de 3,7 %, avec des variations importantes suivant les postes de charges.

Les dépenses en énergie s'envolent de plus de 30 %, comme chez tous les particuliers.

Les charges de personnel représentent 45 % des charges de fonctionnement et progressent de 9 % avec l'augmentation des heures allouées aux agents communaux des écoles.

La subvention à la cantine scolaire a été également majorée pour tenir compte du nombre croissant des élèves.

Les frais financiers sont en progression compte tenu des emprunts réalisés en 2003 et 2004, mais restent relativement peu élevés.

DEPENSES	2005
Energies et fournitures	51 824
Travaux et assurances	37 971
Impôts et taxes	3 016
Rémunérations du personnel	185 255
Contingents et participations	15 010
Subventions aux associations	32 097
Subvention prix de l'eau	1 000
Frais de gestion générale	44 602
Frais financiers	16 818
TOTAL FONCTIONNEMENT	387 593
Travaux et acquisitions	117 708
Remboursement de capital	23 604
TOTAL INVESTISSEMENT	141 312

Les recettes de fonctionnement sont constituées à plus de 50 % par les impôts locaux, dont les taux sont inchangés depuis 2003 : Taxe d'Habitation 12,71 %, Foncier Bâti 27,10 %, Foncier Non Bâti 74,50 %, Taxe Professionnelle 12,50 %.

Le produit fiscal croît cependant de 4,90 %, car les bases d'imposition sont en évolution positive.

La base d'imposition constatée pour la Taxe d'Habitation a progressé de 15 % et celle de la Taxe Professionnelle de 10 %, ce sont des éléments dynamiques encourageants !

Concernant **la section d'investissement**, cette année les travaux s'élèvent à 117 000 euros et sont financés sur les fonds propres, complétés par les subventions de l'Etat et du Département.

RECETTES	2005
Prestations	608
Impôts directs	278 194
Dotation de l'Etat	209 912
Autres produits et locations	5 559
Produits exceptionnels	5 021
TOTAL FONCTIONNEMENT	499 294
Subventions	25 346
Fond TVA	18 915
TOTAL INVESTISSEMENT	44 261

Le compte de l'eau et de l'assainissement s'équilibre, bien que des travaux de mise aux normes aient été réalisés dans l'alimentation en eau potable de la route de Lasbordès. En 2006, le contrat qui lie la Commune et l'exploitant du réseau de distribution d'eau potable arrive à échéance, et tout sera mis en œuvre pour que le contrat signé avec le nouveau concessionnaire assure un service efficace, économique et sûr aux habitants de la Commune.

● les séances du Conseil Municipal en 2005

Séance du 20 janvier

- Création d'une cantine
- Demande de subvention auprès du Conseil Général pour la création d'un bureau de poste et d'un mail piétonnier, pour la création d'une médiathèque et de parkings
- Demande d'inscription au programme FACE "La Coutaude"
- Troisième modification du POS
- Subvention en faveur des sinistrés de l'Asie
- Modification, après négociation, de la mise en recouvrement de la surtaxe communale du Service de l'Eau.

Séance du 17 mars

- Vote des Comptes Administratifs de la Commune et des services de l'Eau et de l'Assainissement
- Renforcement Basse Tension "Quatre Aiguets": dossier d'autorisation de construction de lignes électriques.

Séance du 13 avril

- Vote du budget primitif 2005 de la Commune et du service de l'Eau et de l'Assainissement
- Vote des taux d'imposition
- Prix de la surtaxe communale de l'eau potable et de l'assainissement
- Mise en recouvrement de la contribution communale au Syndicat Intercommunal pour l'aménagement hydraulique du Bassin du Fresquel
- Taxe Locale d'Équipement à compter du 1^{er} mai 2005
- Adhésion de la commune de Preixan au Syndicat Sud Oriental des Eaux de la Montagne Noire
- Assistance Conseil pour délégation du service public d'eau potable
- Extension du Groupe Scolaire, création d'une cantine : choix de l'Architecte, mission de maîtrise d'œuvre
- Extension du Groupe Scolaire, création d'une cantine : étude de faisabilité géotechnique
- Acquisition d'un nouveau camion.

Séance du 9 juin

- Motion de soutien à la candidature de la Ville de Paris à l'Organisation des Jeux Olympiques de 2012
- Avenant n°4 au contrat d'affermage du service public d'eau potable : prolongation d'un an maximum
- Approbation de la 3^{ème} modification du POS
- Création d'un columbarium
- Extension du Groupe Scolaire, création d'une cantine : mission de contrôle technique.

Séance du 30 juin

- Communauté de Communes de la Piège et du Lauragais : modification statutaire
- Suppression du poste d'Agent Administratif et création d'un poste d'Adjoint Administratif
- Autorisation de voirie : occupation du domaine public.

Séance du 7 juillet

- Opération "Cœur du Village", aménagement d'un bureau de poste, de logements sociaux, d'une bibliothèque et d'un mail piétonnier : étude de faisabilité géotechnique
- Acquisition de mobiliers : banc et miroirs muraux.

Séance du 28 septembre

- Assainissement : réhabilitation des regards fuyants et suspects
- Vente compresseur
- Extension du Groupe Scolaire, création d'une cantine : consultation pour désignation d'un coordonnateur de sécurité et de protection santé
- Restauration meuble bibliothèque
- Opération "cœur du village", aménagement de deux logements sociaux, d'une médiathèque, d'un bureau de poste et d'un mail piétonnier : consultation pour désignation d'un coordonnateur de sécurité et santé
- Réfection des installations électriques logement Presbytère

Séance du 15 novembre

- Indemnité de conseil Receveur Municipal
- Vente benne et grue du camion
- Travaux en régie pour l'année 2005
- Programme Départemental 2003
- Renforcement BT "Quatre Aiguets" : exécution des travaux
- Opération "cœur du village", aménagement d'un bureau de poste, d'une médiathèque, de deux logements sociaux et d'un mail piétonnier : avenant au marché de maîtrise d'œuvre
- Demande d'inscription au programme FACE A/B 2006 : création poste "Coutaude" et renforcement BT et création poste "Co de Coste"
- Demande de subvention auprès du Conseil Général pour la création d'une cantine
- Demande de subvention complémentaire auprès du Conseil Général pour l'opération "cœur du village", aménagement d'un bureau de poste, d'une médiathèque, de deux logements sociaux et d'un mail piétonnier
- Recensement de la population : création d'emplois d'agents recenseurs.
- Virements de crédits au budget de la commune M14.

L'état civil 2005

Pour comparaison, quelques chiffres du siècle dernier (année 1905) : 25 naissances, 10 mariages et 17 décès

12 naissances

- ROBQUIN Clarisse, 17/01 à Carcassonne
- MAILH Paola, Noémie, Ascension, 26/04 à Castres (81)
- BRIGNOL Jeanne, Laure, Albane, Dominique, 4/07 à Carcassonne
- SAINT-DENIS Lenny, Jérémie, 5/07 à Carcassonne
- GUILLOT Stella, 10/07 à Carcassonne
- LALLEMENT Maxime, Pierre, Raymond, 10/08 à Carcassonne
- EYCHENNE Valentine, 31/08 à Carcassonne
- ESSID MSADDAK Meya, Yasmine, Zahra, 11/09 à Carcassonne
- BERTY Marie-Lou, Andréa, Colette, 18/09 à Carcassonne
- GARCIA Dorian, 6/10 à Carcassonne
- DELPRAT Nell, 10/10 à Carcassonne
- GHERSI Louis, Paul, Horace, 8/11 à Toulouse (31)

4 mariages

- ALARIO DE CARDENAS Vicente et BARBIER Annick, Jeanne, Rolande le 18/06

- STILLMAN Roger, Clive et DAVEY Lisa-Claire le 9/07
- GUEFFIER Thierry, Roger, André et CAZETTES Marie-Ange, Denise, Murielle le 23/07
- FLOU Eric, Jean-Marie, Lucay et LE CALLOCH Gaëlle le 06/09

12 décès et inhumations

- SYLVESTRE Francis 14/01 à Carcassonne
- ROUZÈS Raoul, Elie, Gaston 3/02 à Castelnaudary
- ARTICO Gaëtan 14/02 à Carcassonne
- BARRAL Antoine, Louis, Charles 16/03 à Argenteuil (95)
- BOURREL Henri 2/04 à Lavelanet (09)
- AUGUSTE Gabrielle, veuve LAGARD 26/05 à Montpellier (34)
- MIMART Marie-Jeanne, veuve BARTHEZ 26/05 à Carcassonne
- SUBREVILLE Paul, Julien 27/08 à Carcassonne
- MOURET Ginette, Anne, Adélaïde, veuve DEL-FRATE 6/10 à Levallois-Perret (92)
- RAVAVISOA Jocelyne, veuve DEMUYNCK 13/10 à Carcassonne
- CAMBON Cécile, Léonie, Angèle, veuve CROS 20/11 à Pexiora
- DELLAC Paule, Marie, Louise, épouse PALARIC 1/12 à Pexiora

● les investissements

ACHAT MATERIEL ET MOBILIER

Ecoles	
Acquisition d'un bac à livres d'un poste radio et d'un panneau d'affichage	366
Foyer	
Acquisition de 100 chaises et de 10 tables	4 088
Acquisition de 24 grilles d'exposition	1 633
Equipement de la cuisine : 1 table de travail, 1 plonge et 1 armoire de rangement	1 402
Matériel	
Changement du camion	13 294



TRAVAUX

Bâtiments communaux	
Réfection de la salle du Conseil Municipal y compris la rénovation de la bibliothèque	6 935
Réfection installation électrique du Presbytère	7 707
Renforcement électrique "Beaujour"	4 790
Médiathèque, Poste, Logements sociaux (études de sols)	7 472
Stade : réfection éclairage + portes sécurisées des vestiaires	16 676
Poteau incendie à côté de l'église	3 684
Création cantine : étude de sols et frais architecte	10 874
Extension assainissement route de Villepinte et mise en conformité AEP route de Lasbordes	54 373



● L'Opération Programmée de l'Habitat (O.P.A.H.) : des subventions pour vos travaux !

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est actuellement en cours sur les communes de la Communauté de Communes de la Piège et du Lauragais.

A travers elle, nous souhaitons à la fois vous aider à améliorer votre logement et valoriser ensemble le bâti des villages de notre communauté.

Ainsi, que vous soyez propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs, vous pouvez, sous certaines conditions, bénéficier de subventions pour vos travaux (réhabilitation complète, mise aux normes électriques, toiture, installation de chauffage, travaux d'accessibilité aux personnes âgées, etc ...).

Toujours dans l'esprit de contribuer à l'embellissement et la mise en valeur de nos cœurs de village, une Opération Façades a été également mise en place.

De la peinture des volets, du nettoyage des façades à la réfection totale de l'enduit, la Communauté de Communes peut subventionner vos projets.

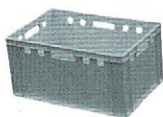
Pour tout renseignement ou pour prendre rendez-vous, téléphonez au cabinet Urbanis, chargé de l'animation de l'opération au 05 62 21 46 60

Des permanences sont organisées tous les mardis à Bram, Villasavary et Fanjeaux.

● tri sélectif et ordures ménagères : mieux trier !

Depuis déjà plusieurs années que le tri sélectif est mis en place, il est encore à ce jour loin d'être parfaitement appliqué. Nous vous incitons donc à améliorer le tri pour une meilleure propreté et salubrité du village.

RAPPEL vont dans la caisse jaune :



- les bouteilles en verre et en plastique sans leur bouchon, les boîtes de conserves métalliques rincées, les briques alimentaires, les petits cartonnages pliés, les journaux, maga-

zines et prospectus

vont dans le petit seau vert : tous les déchets alimentaires, os, restes de repas, épluchures de légumes et fruits, coquilles de noix, de moules, d'huîtres, enfermées au préalable dans le sachet blanc biodégradable.

Dans les sacs noirs, mettre tout ce qui ne peut être mis dans la caisse jaune ou dans le seau vert :

- les bouteilles et flacons ayant contenu des corps gras, les produits nocifs, comme alcool à brûler, white spirit, acides, solvants, déboucheurs, produits de nettoyage divers, aérosols, barquette, gobelets et autres objets ménagers comme jouets ...

SONT À VOTRE DISPOSITION DANS LE VILLAGE

- Deux colonnes à verre pour les quantités importantes de bouteilles en verre uniquement (pas de bocaux avec couvercle ou fermeture en fer).



- plusieurs grands containers gris où doivent être déposés les sacs noirs uniquement et fermés (pas d'ordures en vrac).

- des petits containers verts destinés à recevoir uniquement les sachets de fermentescibles.

COLLECTE

- Les caissettes jaunes doivent être sorties sur le trottoir le dimanche soir. Elles sont relevées à partir de 4h du matin.

- Les containers à fermentescibles sont relevés le mercredi matin.

- Les grands containers gris sont relevés le vendredi matin.

RECOMMANDATIONS

Ne sortez pas vos ordures trop tôt et évitez de les laisser traîner sur les trottoirs ou à côté des containers : elles sont alors dispersées par le vent, les animaux errants, et la salubrité publique n'est plus assurée.

Les ordures ménagères (sacs noirs uniquement) doivent être déposées dans les containers prévus à cet effet, la veille ou le matin du ramassage.

DECHETS VERTS

Les petites quantités sont ramassées par la commune tous les lundis. Pour les quantités importantes, il vous est demandé de faire appel à une entreprise ou de les faire enlever dans une benne louée à cet effet.

TOUTES LES AUTRES ORDURES qui ne sont pas des déchets ménagers (cartons, jouets, mobiliers, appareils

ménagers, moquettes, revêtements muraux, céramiques, sommiers, piles, batteries usagées et huiles de vidange etc...) **sont à apporter aux espaces écologiques, où un personnel qualifié vous attend pour vous aider dans votre tri.**

● espaces écologiques

NOUVELLE REGLEMENTATION SMICTOM



A partir de janvier 2006, un système de contrôle a été mis en place à l'entrée des déchetteries du SMICTOM : seuls les particuliers ou professionnels ayant apposé la vignette "Accès Déchetterie" sur le pare-brise de leur véhicule auront accès au service.

Pour retirer votre vignette "Accès Déchetterie", rendez-vous à l'Espace Écologique le plus proche de chez vous. Un justificatif de domicile vous sera demandé.

Les horaires d'ouverture des espaces écologiques :

- à Castelnaudary : chemin du Président
ouvert du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14h à 17h

- à Bram : route de Montréal

fermé le jeudi, dimanche et jours fériés

du 1^{er} avril au 30 septembre (9h30 à 12h et 14h à 19h)

du 1^{er} octobre au 31 mars (9h à 12h et 13h30 à 18h)

Nous faisons appel à votre compréhension et à votre sens civique pour respecter toutes ces recommandations et réglementations. C'est notre intérêt commun pour continuer à vivre dans un bourg accueillant, propre et sans les nuisances qui empoisonnent la vie quotidienne. Le confort et la sécurité sont notre objectif primordial.

● respectez l'environnement

STATIONNEMENT DES VÉHICULES

Tout stationnement gênant la circulation dans les rues étroites du village est strictement interdit. Il est impératif de laisser la voie libre en cas d'urgence : services de secours, de Police et de Gendarmerie. Le stationnement est également interdit sur les trottoirs qui doivent être laissés libres à la circulation des piétons, des personnes âgées, des landaus et des poussettes d'enfants.

ANIMAUX EN LIBERTÉ ET NUISANCES

Beaucoup de chiens errent encore à travers les artères du bourg, laissant derrière eux des excréments qui, en plus de l'odeur, peuvent entraîner un accident dont les propriétaires de ces animaux restent responsables. **D'autre part, il est rappelé que certaines catégories de chiens dangereux ne doivent sortir que muselés et tenus en laisse.**

BRUITS ET TAPAGES

Ils doivent cesser après 22 heures. Une réglementation existe pour toutes ces nuisances sonores et dans l'intérêt de tous il convient de la respecter.

● poursuivre l'effort pour protéger notre environnement

chasse au plomb et histoires d'eaux

Pourquoi trouve-t-on du plomb dans l'eau potable ?

En France, la concentration en plomb à la sortie d'une usine de traitement d'eau potable est extrêmement faible. Les sources de contamination au plomb se situent en aval du site de production dans les branchements et les tuyaux intérieurs des habitations. Sur le réseau public de distribution il peut subsister encore des branchements en plomb reliant les canalisations d'eau potable aux habitations. Au fur et à mesure des travaux d'entretien, ils ont été éliminés. C'est, surtout, dans les canalisations intérieures des habitations, qui comportent encore beaucoup de tuyaux en plomb et dont la longueur est très importante par rapport à celle du branchement, que se situe la source de pollution. L'eau, en passant dans le tuyau en plomb, va "dissoudre" de fines particules de métal, qui vont rester en suspension dans l'eau. C'est pour cela que les nouvelles normes européennes conduisent à terme à prévoir le remplacement de toutes les canalisations en plomb existantes.

la fin du "tout à l'égout"

Vous habitez le village et à ce titre votre logement est normalement raccordé au "tout à l'égout". Cette appellation ancienne est aujourd'hui à bannir puisque il est capital de ne pas tout mettre à l'égout ! Il est important d'optimiser la séparation des eaux usées et des eaux pluviales pour limiter les rejets d'eaux usées dans le milieu naturel et empêcher l'engorgement des stations d'épuration et, par voie de conséquence, d'améliorer la qualité de l'eau et de préserver l'environnement. **Vous ne devez pas rejeter dans le réseau d'assainissement les eaux de pluie, les eaux de drainages ou d'un vide cave car ces eaux claires surchargent inutilement le réseau d'assainissement et nuisent au bon fonctionnement de la station d'épuration, par dilution excessive. Ces rejets doivent se faire exclusivement dans le réseau pluvial ou le caniveau. Vous avez l'obligation de raccorder au réseau d'assainissement les WC, les salles de bain ainsi que les machines à laver et les éviers ; le code de la santé publique prévoit de lourdes sanctions lorsque ces travaux ne sont pas effectués. Les vermicelles dans le caniveau, les raccordements sauvages dans le "vieil égout" ou les chéneaux dans le réseau d'assainissement sont autant de comportements répréhensibles, peu respectueux de l'environnement et présentant des risques pour la santé humaine. Votre Commune fait un effort important de rénovation et d'extension des réseaux alors vous aussi vérifiez votre installation et mettez vous en conformité avec la loi.**

● la vie du village

décoration du village pour Noël

C'est une bonne cinquantaine de Pexioranaises et de Pexioranais qui ont été accueillis en la salle du Conseil Municipal par Danièle Rivals, Maire, qui tenait, par ce geste, à féliciter et remercier toutes ces dames et tous ces messieurs qui ont contribué à donner à la commune un brillant air de fête pendant la période du 4 décembre au 4 janvier. Tous ces bénévoles, commerçants, artisans, employés municipaux et élus ont décoré monuments et maisons, rues et places du village avec sapins illuminés, Père Noël, branchages

verts chargés de paquets cadeaux qui ont donné un visage tout différent et remarqué en particulier par les nombreux utilisateurs de la Voie Romaine dans la traversée rénovée de notre bourg. Tous ces décorateurs et décoratrices amateurs se sont regroupés autour de tables bien garnies pour parler d'un projet pour l'année prochaine, le bilan financier de l'opération, très modeste mais positif, permettant d'envisager des améliorations pour 2006 - 2007.



football : la Ligue Régionale remet un chèque de 7000 euros à la Municipalité

Roger Gaubert, Président de la Ligue Languedoc-Roussillon et Francis Maigron, Président du District Aude étaient reçus, en salle du Conseil par Danièle Rivals, Maire et Denis Sandré, Président du Club local.

Ils venaient remettre un chèque de 7 000 euros représentant une subvention à hauteur de 50%, attribuée dans le cadre du Fond d'Aide à l'Investissement, pour les travaux effectués au stade municipal : remplacement d'un éclairage vieillot et peu fiable par des projecteurs à iodure métallique ; remplacement des portes des installations bureau, vestiaires, WC, chaufferie, local arbitre, maintes fois vandalisées.

Après les discours d'usage, cette sympathique manifestation rassemblait autour de tables bien garnies pour un apéritif amical, dirigeants sportifs et élus qui évoquèrent leurs souvenirs à l'examen de photos retraçant une rétrospective de la vie de l'Association Sportive Pexioranaise créée le 12 juillet 1961 par Maurice Serres qui en fut Président, entraîneur et joueur pendant plus de vingt ans.



● les cimetières de Pexiora



Le plus ancien connu, le cimetière Saint-Jean ou "cimetière petit" occupait un emplacement appartenant à l'église, côté sud, emplacement aujourd'hui du jardin de la Vierge, débordant sur le Faubourg, portion route et portion occupée par les maisons Artico et Gau.

Le deuxième ou "cimetière grand" ou "cimetière neuf" fut ouvert lors de la terrible épidémie de peste des années 1347-1348. Cette épidémie connue sous le nom de Peste Noire entraîna une mortalité importante citée dans les archives sous le nom de "**Gran Mortalidad**". Ce fut d'abord un vaste charnier, derrière l'église et la Commanderie, côté Nord où les frères hospitaliers enterraient les cadavres dont personne ne voulait s'occuper. Puis le cimetière Saint Jean étant devenu insuffisant, quelques habitants de Pexiora acceptèrent de partager leur dernière demeure avec les pestiférés des épidémies suivantes. On trouve dans les Archives toujours : "**Le 21 Mars 1593, Dominique Suffre, charpentier, demande à être enseveli au cimetière grand ...**".

Plus tard, lors d'une visite épiscopale de l'évêque de Saint-Papoul, François Barthélemy de Grammond "**à l'église paroissiale St-Blaise au lieu de Pechsieurra**", le 16 juin 1679, il est rapporté : "**Ensuite de quoy avons visité ledit cimetière au milieu duquel avons trouvé une grande et belle croix de la qualité requise ; n'y ayant point de porte ni serrenure, y ayant une grande grille de bois de la largeur et longueur convenable faite de neuf laquelle n'était pas encore tout à fait assurée. Nous avons vu que ledit cimetière est fort bien fermé des quatre costez, les borts bien escarpez et bien tenus, estant fort bien relevé et distingué des autres champs de terres qui sont alentour, ni ayant ny arbres ny passage**".

Aujourd'hui disparu, ce cimetière est planté de cèdres du Liban et porte le château d'eau de Pexiora. C'est d'ailleurs

lors des travaux de creusement des fondations de ce réservoir que furent exhumées en 1948, avec quantité d'ossements, les stèles discoïdales visibles dans le jardin de la Vierge attenant à l'église. Ce cimetière étant devenu insuffisant en raison "**du désordre des sépultures et de sa trop grande proximité des habitations**", le Conseil municipal demande, le 13 mai 1844, "**L'autorisation de l'échange du cimetière. Comme il n'est pas possible de l'agrandir, le terrain autour étant attenant à la maison du sieur Bénazet Jean aîné (actuelle maison Bourguignon) d'un côté, et de l'autre côté à moins de 56 m de la maison des sieurs Paul Bénazet, André Bénazet et Jean Bénazet, tous meuniers et propriétaires du moulin placé à une égale ou moindre distance dudit cimetière**", la solution n'est pas retenue. Comme d'autre part, "**Les prétentions du sieur Bénazet Louis, propriétaire de ce terrain contigu au couchant aux moulins à vent du sieur Bénazet Balthazar sont inacceptables**" (1), le conseil municipal dans sa séance du 19 Mai 1878 (34 ans plus tard) décide d'acheter "**un terrain appartenant à Madame Subreville, épouse Brézet Guillaume, anciens marchands de volailles à Pexiora, terrain occupé par un champ situé au levant du cimetière et à 200 m environ de distance**".

Ce sera le troisième cimetière de la commune, cimetière aujourd'hui complet. Ce troisième cimetière "**terminé en 1880, clôturé par un mur haut de 2 m, fermé par un beau portail en fer, embelli par une plantation de cyprès tout autour ... il ne manque pour y pouvoir inhumer qu'à le faire bénir**". Ce qui sera fait lorsque la commune y aura élevé "**une croix monumentale**". A la lecture des inscriptions portées sur les premiers tombeaux, on relève les dates 1882 et suivantes.

Enfin le quatrième cimetière, attenant au précédent, celui qui est en service aujourd'hui, a été ouvert dans les années 1980-1981.

A remarquer : dans les périodes où la peste cause de terribles ravages en Languedoc, années 1347-1348, 1557 à 1593 (année terrible), 1622 à 1659, Pexiora paraît être mieux protégé : c'est que l'on a dû y prendre des mesures sévères. On sent que le village est encerclé par le fléau, mais aussi qu'il se défend en instituant la quarantaine hors de ses murs. Tous ceux qui décèderont de mort suspecte seront enterrés au début, près de la métairie ou à la Croix du Moine (voir les Croix de Pexiora). Les lépreux y furent aussi relégués. Le "cimetière grand" ouvert lors de la terrible Peste Noire (1347-1348) se trouvait lui aussi en dehors des fortifications, derrière l'église et la Commanderie, la peste effrayant moins les frères hospitaliers que le peuple. Ceux-ci devaient se charger eux-mêmes d'évacuer ces morts encombrants et effrayants et il leur était plus commode de les enterrer à proximité de leur Commanderie.

(1) en 1844, un seul moulin Bénazet, mais en 1878 deux, car entre-temps un deuxième moulin, commencé en 1832, a été mis en service vers 1870.

union bouliste Pexiora

L'Union Bouliste est heureuse de vous annoncer la reprise de ses activités après deux ans de mise en sommeil. La composition du bureau est la suivante :

Président	Patrick ABAT
Vice Président	Bernard CAZANAVE
Secrétaire	Raymond CAZANAVE
Secrétaire adjoint	Jean Claude BENNE
Trésorier	Riquet ANDRIEU
Membres	Bernard BERET, Bernard BARTHE, Denis SANDRÉ et tous les licenciés.

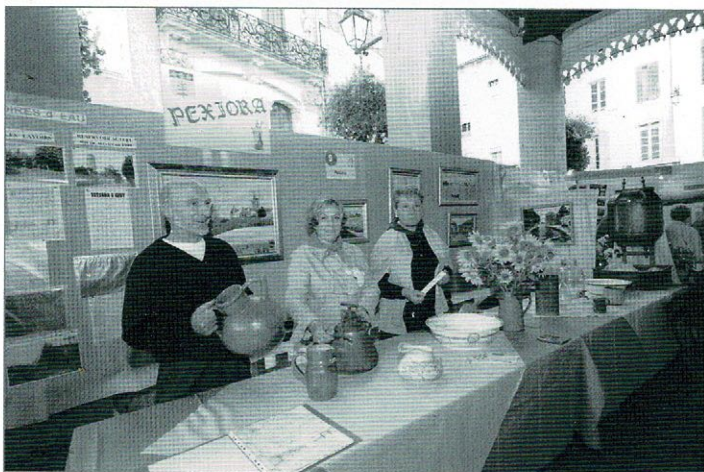
Des concours locaux auront lieu chaque vendredi soir en doublettes, pour lesquels les équipes seront tirées au sort. **A l'occasion de la fête locale, un concours officiel doté de 230 euros plus frais de participations est programmé le samedi 22 juillet 2006 ; celui-ci sera suivi par un concours local le lundi.**

Afin de prévenir tous problèmes éventuels lors des concours, nous vous rappelons que la licence de pétanque vous permet de bénéficier d'une assurance responsabilité civile et accidents corporels. Il sera demandé à tous joueurs réguliers de détenir cette licence.

Vous pouvez demander votre licence auprès d'un des membres du bureau au prix de 17 euros en donnant vos nom, prénom, adresse et date de naissance. Une photo d'identité sera nécessaire à réception de celle-ci.

Bonne année bouliste à tous.

la Fête du Cassoulet



Pour la 6^{ème} fois, la Commune a participé à la grande Fête du Cassoulet de Castelnaudary. Dans le cadre de la manifestation Village des Villages le stand préparé et exposé sous les Halles de Verdun retraçait l'histoire de l'alimentation en eau du village, des origines à nos jours.

"On a d'abord puisé l'eau dans les ruisseaux, dans les mares, dans les fossés de la ville, dans quelques fontaines éparses dans la campagne dont deux ont donné leur nom à des lieux dits encore cités : la Font de Garrel et la Font de Nadal. Beaucoup de maisons avaient leur puits : il en reste encore dans presque chaque habitation. Les pénuries d'eau étaient fréquentes et chaque été les problèmes sur-

venaient. Malgré des arrêtés de police municipaux réglementant l'usage et la protection des points d'eau, mares et abreuvoirs, les habitants devaient se contenter d'une eau saumâtre, polluée provoquant des épidémies sérieuses.



On a alors décidé de conduire l'eau de la source du Thou au cœur du village : elle alimentait la fontaine du Coq et un lavoir, en bordure de la voie romaine. Ces deux installations ont aujourd'hui disparu. On a ensuite décidé d'amener l'eau de la source de Besplas : un réservoir a été construit, sur la place du village, à l'emplacement du four banal abandonné. Ce réservoir alimentait plusieurs fontaines publiques et abreuvoirs disséminés dans le bourg. La source de Besplas a aussi alimenté le château d'eau actuel inauguré en 1949. Mais il faut savoir que jusqu'en 1973, il y eut des restrictions, surtout l'été. Aujourd'hui, notre réservoir, alimenté par le Syndicat des Eaux de la Montagne Noire ne connaît plus de manque. Les coupures n'interviennent que lors des travaux sur le réseau de distribution : le téléphone sonne alors à la Mairie. Le progrès nous a fait oublier la galère vécue par nos anciens, privés d'eau une bonne partie de l'année, obligés d'aller la chercher au loin, devant bien souvent se contenter d'une eau stagnante, croupie, largement polluée. Les archives ne parlent pas de gastros mais évoquent de fréquentes épidémies de typhoïde dont l'issue fut souvent fatale. Dans son article 2, un arrêté du 22 Août 1883 stipule : "Défenses sont faites, dans les mares et abreuvoirs publics, d'y laver du linge, d'y jeter des ordures et autres immondices, d'y mener les cochons, d'y laisser introduire les oies et canards, d'y faire plonger et baigner les chiens, d'y conduire les animaux infectés de maladies contagieuses."

association La Passion au Bout des Doigts

Au cours de l'année 2005, notre association s'est principalement consacrée à l'organisation de sa 10^{ème} exposition-vente les 30 avril et 1er mai.

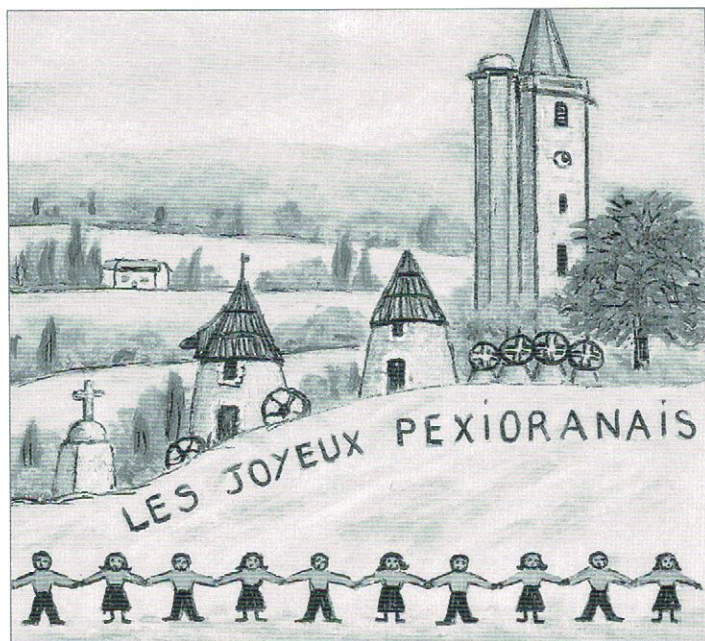
Pour cet anniversaire, cinquante exposants avaient répondu à l'appel. Ce fut toujours le même succès et les nombreux visiteurs purent apprécier tous ces artistes passionnés par leur art. Le prochain rendez-vous de l'association est fixé aux 6 et 7 mai 2006 pour la 11^{ème} édition de l'exposition-vente. Très bonne année 2006 à toutes et tous.

Composition du bureau :

Présidente	Sylvie BIZE
Vice-présidente	Geneviève CAUHOPÉ
Trésorière	Claudie BRIANE
Trésorière adjointe	Marie-Pierre IZARD
Secrétaire	Annie IZARD
Secrétaire adjointe	Christelle ROBIN
Chargées des Relations Extérieures	Valérie COZZI, Nicole FRAÏSSE, Monique JEAN, Jeanine PANONT.



les Joyeux Pexioranais



Voilà déjà 5 ans que les Joyeux Pexioranais existent. Notre société occupe maintenant une place importante dans la vie associative du village. Avec la même constance, le bureau fait le maximum pour organiser, rassembler et distraire nos retraités.

Il ne compte pas le temps qu'il passe à préparer les multiples manifestations qui demandent une longue préparation. Malheureusement quelques membres de ce bureau ont connu certains ennuis de santé. Depuis l'assemblée générale du 12 janvier 2005, notre calendrier a été bien étoffé, avec : 2 lotos, 3 repas, un pique-nique, une soirée grillade, une exposition pro-confort et 4 voyages à Millau, Sète, la Costa-Brava, le Pas de la Case avec au retour la visite du musée de la Préhistoire à Tarascon sur Ariège. Le voyage à Millau a permis à nos adhérents de passer sur le fameux viaduc de réputation internationale. Le repas du 23 octobre a été une date historique. Le chant des Joyeux Pexioranais gravé sur un C.D. a été diffusé ce jour là. Il a un gros succès, et nous ne manquerons pas de le chanter lors des rassemblements des tamalous (t'as mal où). Notre club est aussi ouvert vers les événements extérieurs. Il a fait un don à l'U.N.I.C.E.F. -Asie au profit des enfants sinistrés par les inondations. Comme tous les ans nous envoyons également un chèque au Téléthon. Merci à notre municipalité et à son personnel. Nous pouvons travailler dans un cadre exceptionnel.

syndicat de chasse

La campagne de chasse 2005-2006 va bientôt s'achever : comme elle avait commencé sans tambour ni trompette et pour de nombreux nemrods, la gibecière vide et la cartouchière pleine. Chaque chasseur a pu malheureusement constater que cette saison est à l'image des précédentes : difficile avec une diminution progressive au fil des années du petit gibier et ce, malgré les traditionnels lâchers de

gibiers à l'intersaison (lièvres, perdrix, faisans). A noter cette saison, la nette diminution du nombre de lièvres dans notre commune pour des raisons qui nous échappent encore !

Sur le plan festif, les deux lotos ont eu beaucoup de succès, le banquet de fin d'année a satisfait beaucoup de monde. Le bureau et l'ensemble des chasseurs vous souhaitent une bonne et heureuse année 2006.

la M J C de Pexiora

- 40 enfants fréquentaient les cours de danse en octobre 2004, 15 participaient à l'atelier d'activités manuelles et 15 adultes fréquentaient le cours d'aérobic. Nous avons participé au Téléthon en donnant une représentation de danse. Pour les vacances de Noël, un goûter a été offert aux enfants, précédé d'une petite démonstration des progrès faits depuis la rentrée. Pour les vacances de Noël, un goûter a été offert aux enfants, précédé d'une petite démonstration des progrès faits depuis la rentrée. Nous avons aussi participé, avec les autres associations, à la décoration du village ainsi qu'à l'organisation du réveillon, en partenariat avec le Comité des Fêtes et l'ASP.



Nous avons fait deux lotos qui ont connu un réel succès ainsi qu'une soirée disco. Pour le carnaval, 180 personnes se sont retrouvées pour manger la poule au pot et pour danser et s'amuser au son de l'orchestre "Double Jeu".



A cette occasion, nous remercions les bénévoles qui ont pris de leur temps pour nous aider à confectionner les fleurs en papier, qui ont permis de remettre en état le char qui en avait bien besoin. Le samedi 25 juin 2005, le gala de danse a clôturé la saison 2004-2005. Pour remercier les enfants, nous les avons emmenés visiter la ferme des papillons et la ferme des bisons le week-end suivant. Depuis le mois de septembre 2005, nous sommes repartis sur une nouvelle saison avec toujours autant de participants (cette année encore, une quarantaine d'élèves pour les cours de danse) et nous envisageons de créer d'autres activités, notamment pour les ados.



Nouveau bureau et nouveaux statuts depuis le 16 novembre 2005 puisque la MJP redevient MJC de Pexiora.

Présidente d'honneur	Danièle RIVALS
Présidente	Maryse PALACIOS
Vice-présidente	Sylvie GUEFFIER
Secrétaire	Dominique DELOUSTAL
Trésorière	Marie-Ange GUEFFIER
Secrétaire Adjointe	Christelle LAVISSE
Trésorier adjoint	Christophe LOSITO
Membre actif	Fabienne BOURREL

l'Association Sportive Pexioranaise



Pour la saison 2005-2006, l'A.S.P. compte 110 licenciés (débutants, poussins, benjamins, séniors et vétérans). L'école de foot, entente Pexiora-St-Martin-Lalande a vu son effectif augmenter encore cette année. Toute l'équipe de l'A.S.P. remercie la Municipalité cette année tout particulièrement et la Ligue Languedoc Roussillon de Football ainsi que le District de l'Aude pour leur participation à hauteur de 50 % au nouvel éclairage du stade et aux portes sécurisées des vestiaires. L'A.S.P. organise 7 lotos dont le bénéfice permet de faire fonctionner le club financièrement avec la subvention de la Mairie. Bonne année à tous et bonne santé.

L'Assemblée générale a eu lieu le 23 juin 2005. Voici la composition du bureau :

Présidente d'honneur	Danièle RIVALS
Président Fondateur	Maurice SERRES
Président Actif	Denis SANDRÉ

Vice-président & secrétaire	Bernard BARTHE
Trésorier	Bernard CAZANAVE
Trésorière Adjointe	Rosa CAZANAVE
Entraîneurs	Denis SANDRÉ
Pascal BESOMBES, Jamel ABABOU, Marc LATCHÉ (jeunes)	
Grégory ECK et Jean-Luc BERTY (débutants).	
Arbitre du club	Dominique GALGAN



le Comité des Fêtes

Voici la composition du nouveau bureau :

Présidente d'honneur	Danièle RIVALS
Présidente Active	Véronique GUIRAUD
Vice-président	Jean-Michel GALINIER
Secrétaire	Carole BARTHAS
Secrétaire-Adjoint	Michel FERRIÈRE
Trésorière	Monique FARGIER
Trésorier-Adjoint	Christophe LOSITO

Membres : Christine Losito, Isabelle Ferrière, Frédéric Ferrière, Dominique Deloustal, Maryse Palacios, Christelle Lavisse, Philippe Lavisse, Sébastien Coquette, Carole Guiraud, Pierre Guiraud, Serge Rosa, Isabelle Coquerelle.

La fête d'été se déroulera les 21, 22, 23 et 24 juillet 2006. Depuis la dernière assemblée générale du 1^{er} octobre 2004, le Comité a organisé 5 lotos : 17 octobre, 21 novembre, 24 décembre, 13 février et 13 mars.

La fête de Saint-Blaise s'est déroulée les 5 et 6 février avec le samedi la disco Music Show et le dimanche l'orchestre Star Musette. Le carnaval, le 3 avril, en collaboration avec la Maison des Jeunes a permis de passer une très agréable journée. L'après-midi, les enfants déguisés ont défilé dans les rues du village, autour d'un char aux fleurs récemment coupées et au son de la banda de l'orchestre Double Jeu. La poule au pot était au menu du repas. L'orchestre a su mettre l'ambiance avec une belle participation de nombreuses personnes masquées.

Fêtes d'été les 12, 13, 14 et 15 Août : les moules frites du vendredi très appréciées, ont connu un grand succès, l'orchestre Sidéral a animé le bal. Le samedi après-midi était consacré au concours de pétanque, c'est le foot qui a tenu le graphique et la soirée a été animée par la formation Claude Nédélec.

Dimanche : démonstration de tango argentin présenté par Maryse Chambert et Barthelemy en alternance avec les

fantaisistes Duo Oncle John. L'orchestre Jean-Luc Vicente a assuré la partie dansante.

Lundi, le radio crochet n'a pas connu l'effervescence des autres années, mais ce fut tout de même une belle après-midi. Pour clôturer ces festivités, l'orchestre Epsilon a joué devant un public peu nombreux. En conclusion de cette fête d'été : vraiment très peu de monde dû sans doute aux nombreuses fêtes dans les environs ...

En ce qui concerne les animations avec les autres associations : le Téléthon, la participation à la décoration du village, le réveillon. L'ensemble du comité tient à remercier Madame Le Maire, son conseil municipal et les employés communaux, ainsi que la population pour l'accueil lors du tour de table.

L'Atelier Détente et Loisirs

Au bout d'un an d'existence, l'Association Ateliers Détente et Loisirs a accentué son dynamisme. Son assemblée générale a eu lieu le 03 juin 2005.

Le bureau a été majoritairement renouvelé.

Présidente	Viviane ASSÉMAT
Vice-présidente	Andrée DEUMIER
Trésorière	Nicole CLAMENS
Trésorière Adjointe	Sylvie BIZE
Secrétaire	Michèle MAHINC

L'atelier couture qui a lieu les mardi et vendredi de 14h à 17h continue à rassembler beaucoup de passionnées. Au mois de juillet nous avons organisé une sortie à Gruissan avec au programme la visite de la Réserve Africaine le matin, suivie par celle de l'exposition de points comptés l'après-midi. Comme l'an dernier, le salon des Arts Créatifs à Toulouse a intéressé bon nombre de nos adhérentes.

L'atelier gymnastique a rencontré un grand succès avec son stage de danse africaine. Les adhérentes se sont retrouvées au mois de juillet pour un stage de remise en forme à Rennes Les Bains. Les séances de gymnastique ont lieu le lundi de 20h à 21h.

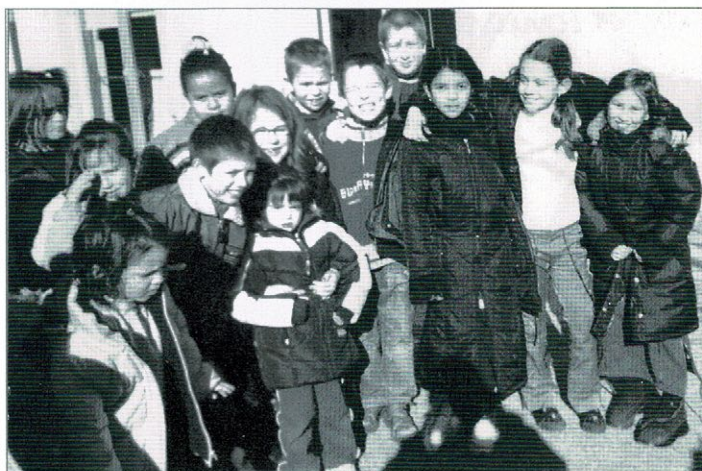
Au mois de septembre a été créé un atelier aquarelle et encadrement, qui a lieu le vendredi de 14h30 à 17h. Nous avons la satisfaction de voir nos effectifs croître sensiblement et en restant proches de la vie du village nous comptons cette année nous ouvrir sur de nouvelles activités.

les Anciens Combattants

Aux côtés des anciens combattants de toutes les guerres, de nombreux concitoyens ont l'habitude de participer aux cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre. Ces dates voient se rassembler dans le souvenir et le recueillement les différentes générations qui manifestent par leur présence, tant lors de la cérémonie religieuse qu'au monument aux morts, le souhait que les sacrifices de nos aînés ne s'effacent pas dans l'oubli : ainsi les enfants des écoles, accompagnés de leurs enseignantes ont montré, en déposant leurs bouquets, la reconnaissance et la fidélité envers ceux qui ont fait le don de leur vie pour la France. Les commémorations du 8 mai et du 11 novembre, défilé et dépôt de gerbe au Monument aux Morts ont été rehaussées par une haie d'honneur constituée de Légionnaires avec la présence de la Gendarmerie. Nous sommes toujours émus d'entendre le clairon de la Légion à la sonnerie aux Morts.

Comme chaque année, après les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre, un apéritif a été offert par la Mairie. Nous en remercions Madame Le Maire et son Conseil Municipal. Le 11 novembre après l'apéritif, les anciens combattants et les sympathisants se sont retrouvés au restaurant à Pexiora chez Marie-Loup : 34 convives prirent part au traditionnel banquet auquel nos anciens n'auraient manqué de participer pour rien au monde.

association pour les Activités Parascolaires



La cantine créée en tant qu'association "loi 1901" le 27 février 1986 a répondu à nouveau pour l'année scolaire 2004-2005 à une forte demande des familles de Pexiora puisque plus de la moitié des enfants scolarisés déjeune à la cantine (moyenne de 54 enfants par jour). Cette association, gérée par des bénévoles, fonctionne grâce à la subvention de la Mairie (plus de 40% du budget pour cette année) et par la participation des parents et adultes prenant leur repas à la cantine.

Nous rappelons que l'association a mis en place depuis plusieurs années un service ouvert aux personnes âgées, une moyenne de 5 adultes prennent quotidiennement leur repas.



Deux CDI intermittents ont été embauchés : Nathalie Messinese et Irène Broccard. Nathalie Messinese a rejoint Monique, notre fidèle cantinière et Irène Broccard a rejoint Esther Clausel pour la surveillance de la cour de récréation, toutes les deux bien emmitouffées les jours de grand froid. Le personnel a assuré du mieux possible sa tâche malgré les aléas dus aux équipements devenus trop étroits devant le nombre croissant de petits affamés !!! Nous avons été invités par la mairie à réfléchir sur le nouveau projet de la cantine afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions et faire face à la fréquentation en forte croissance. La deuxième édition du vide-grenier a connu à nouveau un franc succès le bénéfice a permis d'offrir à chaque enfant scolarisé un cadeau pour Noël. La date du 14 mai 2006 est déjà retenue pour notre troisième vide-grenier. Nous vous attendons tous. Enfin, les membres du bureau rappellent que l'assemblée générale reste un moment privilégié pour se rencontrer, échanger, suggérer et remercier chaleureusement les quelques parents qui prennent le temps de venir. Les membres du bureau et le personnel de la cantine adressent à la population leurs vœux les plus fervents pour 2006 !



le mot de la Directrice

Cette année scolaire a débuté dans le calme pour les 122 élèves de l'école. Nous avons souhaité la bienvenue à une nouvelle collègue : Laurence Guguen. Elle a pris en charge la classe des tout-petits et de moyenne section de maternelle. Chacune des quatre autres classes de l'école a retrouvé ses maîtresses : Mme Galtier pour la classe des petite et grande section de maternelle, Mme Rey pour la classe de CP/CE1, Mme Hérail pour la classe des CE1/CE2 et Mme Guirao pour la classe des CM1/CM2. N'oublions pas Mme Pallas, qui vient le mardi matin et le vendredi matin remplacer Mme Hérail, et Mme Denat, qui est présente à l'école deux fois par semaine pour aider les élèves en difficulté. Enfin notre équipe a aussi le plaisir de travailler avec M. Ciprian, le jeudi après-midi lors de la chorale d'école, et avec M. Combes qui intervient le mardi après-midi en EPS dans la classe des CM1/CM2. Quelques jours après la rentrée, nous avons accueilli M. l'Inspecteur d'Académie, M. Moreau, accompagné de notre Inspectrice de l'Éducation Nationale, Mme Fillâtre. En

présence de Mme Le Maire, ils ont visité les locaux de l'école, ont dit quelques mots à nos élèves, pour assister à notre rentrée des classes.



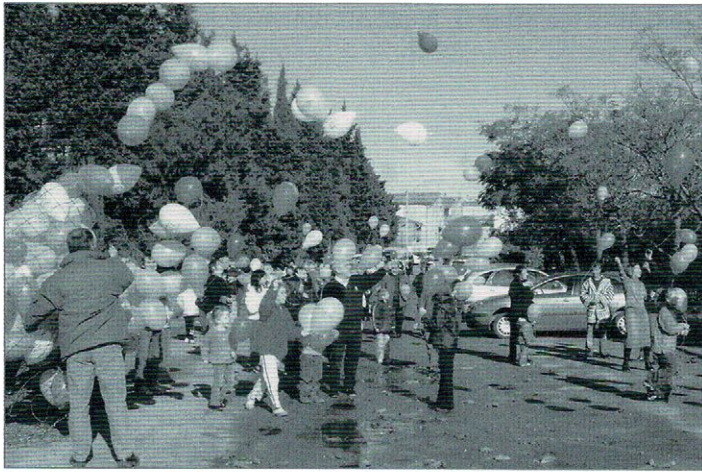
Pour clôturer l'année 2005, les élèves de l'école ont appris quelques chants de Noël qu'ils ont chantés devant un public nombreux le lundi 19 décembre. Ce fut un bon moment et ils ont été récompensés par la venue du Père Noël, chargé de surprises et de cadeaux pour tous. Au cours de l'année 2006, comme de nombreuses années maintenant, les élèves de CP, CE1 et CE2 bénéficieront de séances à la piscine de Castelnaudary. L'équipe enseignante prévoit aussi d'organiser la sortie au bassin du Lampy qui avait du être reportée pour cause de travaux.

Enfin, un des grands changements de l'école sera l'agrandissement des locaux, avec la construction d'une nouvelle cantine. Nous attendons tous avec impatience ce moment où certaines de nos classes pourront quitter des salles bien exiguës. Mais, comme en 2004, une hausse d'effectif est prévue avec la construction de lotissements. Une réflexion a déjà été entamée en ce qui concerne la future organisation qui permettra d'accueillir de nouveaux arrivants. Pour tous ces moments forts de l'année, mais aussi pour le quotidien de nos élèves, je remercie tous ceux qui participent au bon fonctionnement de l'école.

le Téléthon

C'est sous la houlette des Présidents des Œuvres Sociales et Vie Associative, Serge Cazenave et Jean Ormières, que toutes les associations Pexioranaises se sont investies dans l'opération TELETHON.





Une équipe fournie et enthousiaste, travailleuse et organisée, renforcée par de nombreux bénévoles avait préparé un magnifique programme de cette journée de générosité. Les animations suivantes se sont déroulées tout au long de la journée : une marche à travers la commune, un lâcher de ballons, un repas convivial suivi d'une démonstration de karaté et d'un spectacle de danse offert par la Maison des Jeunes tandis qu'un groupe de motards proposait un tour de circuit sur leurs puissants gros cubes.

Le bilan financier de cette journée atteignant la somme respectable de 2930,60 euros ne pouvait que récompenser la qualité du travail des organisateurs qui eurent du mal à trouver les paroles aptes à remercier et à féliciter tous ceux, bénévoles et participants, acteurs et donateurs qui ont consacré toute leur énergie et leur cœur au succès de cette opération caritative.

les fêtes de quartier

LA RUE DES REMPARTS



Les 16 et 17 juillet s'est déroulée la 8^{ème} édition de la fête de la Rue des Remparts.

Les 120 convives ont pu se régaler le midi avec une salade aveyronnaise, agneau à la broche, fromage et dessert, le tout accompagné des vins en vendage de la Toussaint offert par Daniel Darles, domaine de Mestre Jacques à Montgradail. L'après-midi a été récréatif avec concours de belote, pétanque, jeux pour les enfants. Le soir a eu lieu

une grillade à la suite de laquelle les invités n'ont pas hésité à monter sur la scène pour donner une tournure inattendue au spectacle. Le lendemain midi, on a mangé les restes suivis de l'inimitable soupe à l'oignon concoctée par Paulette et Élise. On s'est quitté après le pot de l'amitié.

LA RUE DU RESERVOIR



C'est le samedi 2 juillet à 20h qu'a eu lieu la fête du quartier (rue du Réservoir), organisée par Mr et Mme Courthieu Edouard et Gueffier Thierry.

Une cinquantaine de personnes avaient répondu présent, pour venir déguster une succulente paëlla concoctée par Jeannette PENALVA le maître queux de ces agapes.

C'est dans une ambiance très conviviale que se déroula cette soirée jusqu'à 24h. C'est en remerciant les organisateurs que les participants se quittèrent, en se donnant rendez-vous en 2006.

LA RUE DES OLIVIERS



Le soleil était au rendez-vous ce dimanche 4 septembre à midi pour le repas de quartier de la Rue des Oliviers.

C'est sous une haie de parasols que l'on s'est retrouvé entre voisins et amis.

Un excellent couscous a régalé tous les participants et c'est tard dans la soirée que l'on s'est quitté en se promettant de revenir pour la troisième édition en 2006.

LA ROUTE DE LASBORDES



L'édition 2005 (4^{ème}) a été quelque peu contrariée par une météo capricieuse.

C'est donc dans l'Espace Associatif mis à disposition gentiment par la mairie que les riverains (anciens et nouveaux) se sont retrouvés autour d'un couscous sympa. Comme à l'accoutumée la convivialité a prédominé (chant, musique, danse). Rendez-vous est pris pour la prochaine édition 2006 (le 1^{er} juillet).

L'Opération Brioches



L'opération brioches 2005 en faveur des Handicapés a produit la somme de 800 euros.

Nous remercions chaleureusement les personnes bénévoles, notamment Mesdames MESTRE Anne-Marie, CLAUSEL Esther, SABATIÉ Renée, RIVALS Georgette, TUDURI Michelle, VALETTE Simone, LAMBERT Marie-Thérèse, BROCCARD Irène, qui ont participé à la distribution auprès des habitants de la commune.

● infos pratiques

DECLARATION DE REVENUS PRÉREMPLIE

Une nouveauté cette année : vous recevrez votre déclaration de revenus préremplie.

Certains revenus, connus de l'administration, seront déjà imprimés sur cette déclaration. Il s'agit des salaires, des

retraites, des allocations de chômage et des indemnités journalières de maladie. Pour cette raison, votre déclaration ne vous parviendra pas comme d'habitude en février mais au début du mois de mai. **Il est donc inutile de vous inquiéter et de vous rendre ou de téléphoner à votre service des impôts en février et mars.** Elle devra être déposée au centre des impôts de votre domicile au plus tard le 31 mai à minuit. **Vous bénéficiez d'un délai supplémentaire (jusqu'au 27 juin 2006) si vous déclarez par internet sur le site www.impots.gouv.fr**

LE RECENSEMENT MILITAIRE

Le bureau du Service National de Perpignan rappelle que le recensement est obligatoire pour les jeunes gens et jeunes filles. Cette formalité s'effectue auprès du service "Défense" de la Mairie de son lieu de résidence au cours du premier trimestre qui suit le 16^{ème} anniversaire. **Pour tout renseignement complémentaire, le bureau du Service National de Perpignan peut-être contacté au 04 68 35 89 53 ou au 04 68 35 89 57.**

SOLIDARITE

L'état poursuit la coordination de la campagne d'urgence hivernale destinée à aider les personnes en situation d'exclusion à faire face aux difficultés que pourraient engendrer des conditions climatiques difficiles. Toute personne isolée, ou famille, vivant dans des conditions d'habitat précaire, ou encore des personnes âgées ou handicapées, qui pourraient se trouver en situation de danger pendant l'hiver peuvent être signalées au dispositif mis en œuvre par l'état reposant sur **un numéro d'appel gratuit le «115»** et dont la mission est de diriger toute personne sans domicile vers un lieu d'hébergement.

LE PLAN CANICULE

Le plan national canicule, publié en mai 2004, prévoit des actions spéciales pour venir en aide aux personnes vulnérables isolées en cas de canicule l'été. **Un registre est ouvert, en Mairie, sur lequel peuvent se faire inscrire les personnes vulnérables et fragiles résidant dans la commune. En cas de déclenchement du "plan d'alerte et d'urgence" ce registre doit permettre une intervention rapide des services sanitaires et sociaux.**

LES ZONES DE REVITALISATION RURALE

La commune de PEXIORA, dans le cadre de la loi relative au développement des territoires ruraux est classée dans les zones de revitalisation rurale (ZRR). **Des mesures fiscales et sociales sont accordées afin de favoriser l'emploi, développer les activités agricoles et équestres, renforcer les services de santé et développer les services en milieu rural, rénover le patrimoine rural bâti et faciliter le logement, valoriser les espaces agricoles et naturels. Pour plus de renseignements vous pouvez consulter le site du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche à l'adresse suivante : www.agriculture.gouv.fr**

UTILISONS LE BUREAU DE POSTE

Dans le cadre de la loi du 2 juillet 1990, La Poste doit accorder une attention toute particulière à sa présence territoriale afin d'assurer un service public de qualité accessible à tous. Le contrat de Plan pour la période 2003-2007 indique que le réseau des points de contact de La Poste évolue en étroite concertation avec les collectivités territoriales et participe à l'évolution des territoires.

Pour que le déploiement d'un réseau très vaste comme celui de La Poste, reste économiquement soutenable pour elle, la panoplie des points de contact est aujourd'hui diversifiée, avec le développement non seulement des agences postales communales mais aussi désormais des "points Poste".

Chacun de ces points de contact, du bureau de poste au point poste, offre des possibilités différentes, du maximum de service au strict minimum.

Interrogés, les Français, sont une majorité à penser qu'il ne faut pas fermer de bureaux de Poste pour éviter la désertification rurale. On peut toutefois se demander si c'est la fermeture de services publics qui est à l'origine du dépeuplement des campagnes ou si ce n'est pas plutôt l'inverse ...

A l'évidence le travail du postier et du facteur ont changé parce que nos pratiques, nos habitudes ont évolué.

Où sont passés les mandats, les télégrammes, l'opérateur de la cabine téléphonique? La carte bleue, la banque en ligne, la machine à timbrer, le fax et aujourd'hui le téléphone portable avec les SMS ; il n'en fallait pas tant pour remettre en cause la légitimité du service rendu au public par La Poste.

Il faut pourtant le reconnaître : tout le monde n'a pas de carte bancaire ou de chéquier, de téléphone portable ou d'accès internet et pour tous ceux qui ont fait ce choix la présence de La Poste à proximité est vitale; elle est aussi très utile à tous pour nos courriers recommandés, achat de timbres, expédition de lettres et de colis.

La Poste s'adapte aussi en diversifiant son offre de prestations puisque par exemple elle a su devenir un partenaire essentiel des sites de commerce électronique en prévenant le destinataire du colis par e-mail ou par SMS ; elle propose également aujourd'hui toutes les fonctions de la banque.

Le Conseil Municipal est convaincu qu'il faut maintenir dans le village un bureau de poste le plus performant possible, la meilleure preuve en est l'investissement fait dans la construction prochaine du nouveau bureau de poste au cœur du village, accessible et fonctionnel.

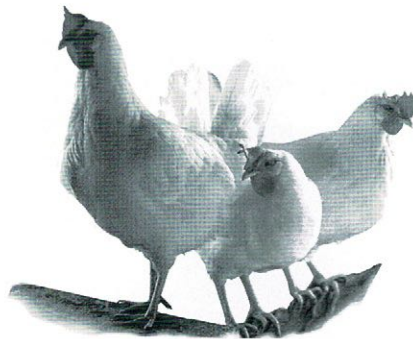
Malgré tout rien n'est acquis et l'aménagement à venir des horaires d'ouverture est un avertissement sérieux dont nous devons prendre conscience.

Pour manifester votre soutien au service public et particulièrement à la Poste à disposition du Public, utilisez les services qui vous sont offerts.

Ne restez pas dans la rue pour protester, c'est à l'intérieur, au guichet, qu'il faut vous manifester en réalisant toutes vos opérations postales ou bancaires au bureau de Pexiora ; ce "chauvinisme" citoyen et militant sera la meilleure façon de prouver que vous êtes attachés à votre bureau de poste, qu'il est utile et indispensable, qu'il faut le conserver !

LA GRIPPE AVIAIRE

Caractéristiques de la maladie



Toutes les espèces d'oiseaux sont concernées :

- les oiseaux de basses-cours (poules, dindes, canards, oies, pintades ...),
- les oiseaux d'ornement (perruches, perroquets ...),
- les oiseaux sauvages (cygnes, canards, faisans, perdrix ...).

Maladie virale très contagieuse

La contamination s'effectue par contact :

- soit directement avec les oiseaux infectés, soit indirectement par les fientes, les litières, les plumes, les oiseaux morts
- mais aussi par les eaux de surface contaminées (mares, étangs ...), les véhicules, les matériels et tout autre objet souillé (équipements, chaussures ...).

Sensibilité

Les dindes et les poulets sont les plus sensibles à l'Influenza aviaire.

Les palmipèdes (canards, oies) sont peu sensibles et ils sont parfois infectés sans développer de symptômes de la maladie.

Comment déceler la maladie ?

Les signes cliniques peuvent être très variés :

- diminution de l'appétit,
- prostration, réduction considérable de la ponte,
- troubles digestifs (diarrhée),
- troubles respiratoires (toux, râles),
- bleuissement (cyanose) de la crête et des barbillons (filaments situés sous la tête),
- la mort subite peut également se produire, la période d'incubation est comprise entre 3 et 5 jours.

Que faire en cas de doute ?

- isolez les oiseaux malades ou morts,
- lavez soigneusement vos mains et vos bottes en sortant de la basse-cour,
- appelez le plus rapidement possible votre vétérinaire.

Comment isoler sa basse-cour ?

- Evitez les contacts avec les oiseaux sauvages (empêchez l'accès aux mares).
- Maintenez les volailles sous abri.
- Ne les laissez pas divaguer, nourrissez et abreuvez vos animaux à l'intérieur d'un bâtiment.
- Ne laissez pas rentrer des personnes extérieures dans votre basse-cour.
- N'introduisez dans votre basse-cour que des volailles ou des poussins en bonne santé.

À VOTRE SERVICE À PEXIORA



PRESSE-CORRESPONDANTS

La Dépêche du Midi : Daniel DUTRECH
L'Indépendant et le Midi Libre : Serge VERDIER - Mairie

TRANSPORTEURS

SARL ANDRIEU & FILS (produits pétroliers) Tél. 04 68 94 90 24
SARL SERRES Julien Tél. 04 68 94 92 01
SERRES Georges Tél. 04 68 94 90 37
BESOMBES Alain Tél. 04 68 94 91 57
TAPAREL FRERES Tél. 04 68 94 91 05

PLOMBIERS - ELECTRICIENS

BIASUTTUI André Tél. 04 68 94 92 67
GUEFFIER Thierry Tél. 04 68 94 84 06

BOULANGERIE-PATISSERIE

M.et Mme GUILLOT Laurent Tél. 04 68 94 90 32

CAFE DES SPORTS

FOURESTIER Daniel Tél. 04 68 94 86 62

EPICERIE -TABAC -JOURNAUX

Mr et Mme DOMER Tél. 04 68 94 83 70

ENTREPRISE TRAVAUX AGRICOLES

IZARD Yves Tél. 04 68 94 83 29

COIFFEUR MIXTE

VILLANUEVA Rosy - Brillance et Beauté Tél. 04 68 94 83 29

COUTURE

Réparations et retouches, création de modèles, confection sur mesure, repassage, personnalisation de vêtements, création et décoration d'intérieur, personnalisation et réparation de linge de maison, broderie et travaux de crochet, possibilité de cours de couture à la demande.

LOPEZ Juana - Belle Couture Tél. 04 68 94 99 10

MAGNETISEUR

MARQUIE Jean Tél. 04 68 94 90 57

AUBERGE POUR ANIMAUX

SANS Jean-François Tél. 04 68 94 93 36

CREATION - ENTRETIEN - ESPACES VERTS

Taille, élagage
GAY Dominique (Cap Vert) Tél. 04 68 94 90 11

PEPINIERE

LELIEVRE Etienne Tél. 06 10 70 48 84

MACONNERIE GENERALE

Entreprise A.R.T. (Aménagement, rénovation, tradition) - Maçonnerie, gros œuvre, charpente plomberie, électricité, terrassement, piscine etc. ...

BRIGNOL Vianney Tél. 04 68 94 98 14 & 06 63 16 13 29

ENTREPRISE DE RENOVATION

Tradiv Renov : plaque de plâtre, isolation - Peintures décoratives - Revêtements muraux, Parquet flottant - Terrassement mini-pelle

WEIDNER Philippe Tél. 04 68 60 43 62 & 06 74 51 39 08

INFIRMIERS A DOMICILE

SABATIE Marie-Pierre Tél. 04 68 94 91 82

GIE INFIRMIER PEXIORA - FANJEAUX - VILLEPINTE Tél. 04 68 94 85 70

MASSEUR - KINESITHERAPEUTE

DUTOUYA sur rendez-vous les lundis, mercredis, vendredis de 16h à 19h

ASSISTANTES MATERNELLES AGREES ET EN ACTIVITE

LAVISSE Christelle Tél. 04 68 94 84 01

PALACIOS Maryse Tél. 04 68 94 97 33

PANONT Jeanine Tél. 04 68 94 82 26

PANONT Maryse Tél. 04 68 94 92 52

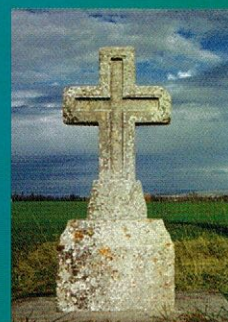
ALARIO DE CARDENAS Annick Tél. 06 18 20 20 13

CLAUZADE Cindy Tél. 04 68 23 57 21 ou 06 64 74 07 08

GUIBERT Nathalie Tél. 04 68 94 88 95 ou 06 11 28 50 68

EXPERT AGRICOLE FONCIER

CAHUZAC Noël Tél. 04 68 94 93 28





2005

BULLETIN MUNICIPAL N°17 - Tirage 500 exemplaires
N° ISSN en cours
Crédit photo : Mairie de Pexlora
Photo couverture : CDC Piège et Lauragais - Service Communication
Conception et impression : IMPRIMERIE DU LAURAGAIS
11400 Castelnaudary - Tél. 04 68 23 47 08 - RCS B 382 625 341